



EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 20 SEPTEMBRE 2018

Nombre de Conseillers :

En exercice : 77

Présents : 56

Votants : 70 (dont 14 procurations)

N° 17

OBJET :

**MISE EN VENTE DE
MATERIELS SUR
INTERNET
SITE AGORASTORE**

Rendue exécutoire :

Transmise en Sous-Préfecture

le : - 3 OCT. 2018

Publiée ou notifiée

le :

- 3 OCT. 2018

Le Conseil Communautaire de Vichy Communauté – Communauté d'Agglomération, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, en session, sous la présidence de **Monsieur Frédéric AGUILERA, Président.**

Présents :

M. Frédéric AGUILERA, Président.

Mmes et MM. E. CUISSET - J.S. LALOY- F. SZYPULA – M. AURAMBOUT - J. GAILLARD - J. KUCHNA - J.M. GERMANANGUE - R. MAZAL - C. BENOIT - A.G. CROUZIER - A. DUMONT - F. GONZALES – P. MONTAGNER - I. DELUNEL – J. TERRACOL, Vice-Présidents.

Mmes et MM. F. MINARD – N. RAY – J. ROIG - J.M. GUERRE – J.P BLANC (à partir de la question n°7) - C. CATARD – C. SEGUIN – P. COLAS – R. LOVATY – C. BERTIN – A. CORNE – B. BAYLAUCQ – A. DAUPHIN - - JY. CHEGUT (de la délibération n°1 à la délibération n°41A/ et à partir de la délibération n°42B/) – MC. VALLAT – JM. LAZZERINI – M. MORGAND –A. GIRAUD – M. MONTIBERT – JD. BARRAUD – G. DURANTET - B. AGUIAR – C. FAYOLLE – G. MARSONI – C. DUMONT – E. GOULFERT - M. GUYOT – A. CHAPUIS - M. MERLE - C. BOUARD– P. BONNET – C. MALHURET – E. VOITELLIER - B. KAJDAN - M. JIMENEZ – JJ. MARMOL (de la délibération n°1 à la délibération n°22 et à partir de la délibération n°27) - MO. COURSOL - F. SKVOR – C. LEPRAT – JP. SALAT, Conseillers Communautaires.

formant la majorité des membres en exercice.

Absents ayant donné procuration :

Mmes et MM. F. DUBESSAY à J. ROIG – P SEMET à JY. CHEGUT (de la délibération n°1 à la délibération n°41A/ et à partir de la délibération n°42B/) - F. HUGUET à MC. VALLAT - J. COGNET à A. DAUPHIN – JM. BOUREL à B. AGUIAR - J. BLETTERY à F. SZYPULA - G. MAQUIN à JJ. MARMOL (de la délibération n°1 à la délibération n°22 et à partir de la délibération n°27) - YJ. BIGNON à C. BENOIT - JL GUITARD à B. KAJDAN - S. FONTAINE à F. AGUILERA - MC. STEYER à C. LEPRAT - C. GRELET à E. VOITELLIER - C. POMMERAY à F. SKVOR - M.J. CONTE à G. MARSONI, Conseillers Communautaires.

Absents excusés : Mmes et MM. J. JOANNET - F. SEMONSUT - H. DUBOSCQ

- N. COULANGE – M. CHARASSE - F. BOFFETY - W. PASZKUDZKI, Conseillères Communautaires.

Secrétaire : M. J.S. LALOY, Conseiller Communautaire.

Monsieur le Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant la nécessité de réformer divers matériels ou mobiliers devenus obsolètes ne correspondant plus aux besoins de la communauté d'agglomération,

Considérant que Vichy Communauté a signé un contrat avec Agorastore le 1^{er} juillet 2016 et que différents articles sont à vendre,

Propose au Conseil Communautaire :

- de réformer les biens mentionnés dans le tableau ci-après annexé et de procéder à leur mise en vente,

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide :

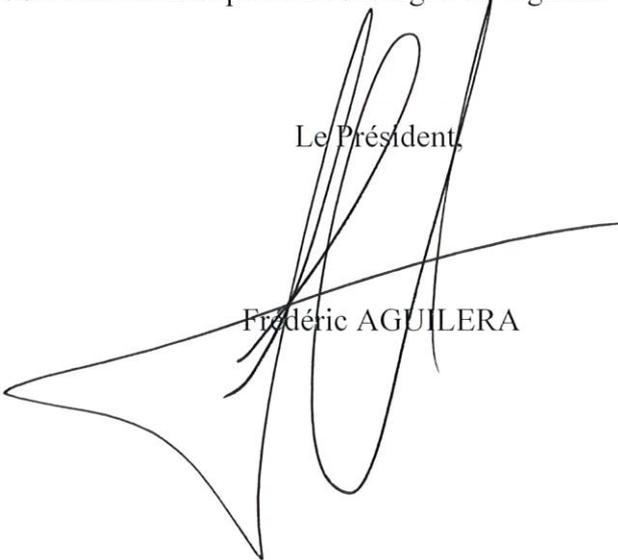
- d'autoriser M. le Président à procéder à la vente de ces biens et à signer tous les documents afférents à la vente de ce matériel,
- charge M. le Président et M. le directeur général des services de l'exécution et de la publication de ces décisions.

.....
Fait et délibéré, à l'unanimité, en l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, le 20 septembre 2018.

Les Conseillers Communautaires présents ont signé au registre.

Le Président,

Frédéric AGUILERA



Listing matériel à vendre

	Désignation article	Mise à prix
1	armoire réfrigérée positive	100 €
2	armoire réfrigérée négative	100 €
3	table inox	100 €
4	piano	200 €
5	lave mains	20 €
6	plonge inox	100 €
7	table inox basse	50 €
8	table inox + étagère en marbre	130 €
9	lave verres	80 €
10	placard 2 portes inox	200 €
11	pare d'eau inox	20 €
12	12 tables en bois restangulaires	10 € l'une
13	2 tables en bois carrée	10 € l'une
14	34 chaises en bois	5 € l'une
15	Poêle JOTUL	1 000 €
16	2 meubles étagères en bois	10 € l'un
17	plonge à légumes	50 €
18	billot en bois	30 €
19	2 porte manteaux en fer forgé	15 € l'un
20	table en pin + 5 chaises en pin	60 €
21	4 lampes de chevet	5 € l'une
22	miroir noir	5 €
23	2 chevets pin	10 € l'un
24	meuble cuisine en pin	80 €
25	2 meubles de salle de bain	10 € l'un
26	miroir étagère de salle de bain	5 €

27	radiateur sèche serviette	10 €
28	3 lits une personne en pin (avec matelas)	20 €
29	lit 2 personnes en pin (avec matelas)	30 €
30	lit 2 personnes en pin (sans matelas)	20 €
31	table basse blanche en mélaminé	10 €
32	4 lampes de chevet vertes	5 € l'une
33	portant noir en métal	10 €
34	11 tabourets en bois massif	5 € l'un
35	8 tables en bois pied béton	15 € l'une
36	6 grandes tables en bois	40 € chacune
37	chevet bois	10 €
38	2 tables en mélaminé pieds en bois	10 € l'une
39	RENAULT Clio ES 608 ER	400 €

Accusé de réception d'un acte en préfecture

Objet de l'acte : DELIBERATION N° 17 DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 20/09/2018
MISE EN VENTE DE MATERIEL SUR INTERNET SITE AGORASTORE

Date de décision: 20/09/2018

Date de réception de l'accusé 03/10/2018

de réception :

Numéro de l'acte : 20SEPT2018_17

Identifiant unique de l'acte : 003-200071363-20180920-20SEPT2018_17-DE

Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 3 .2

Domaine et patrimoine

Aliénations

Date de la version de la 19/04/2017

classification :

Nom du fichier : 17.pdf (99_DE-003-200071363-20180920-20SEPT2018_17-DE-

1-1_1.pdf)